

PARC DE STATIONNEMENT AU MARCHÉ CAPITALE

Autorité contractante

Ministère de l'habitat, de l'urbanisme et de l'Aménagement du territoire / Communauté Urbaine de Nouakchott

Point focal de l'autorité contractante

Point focal de la cellule PPP

Quartier du Marché Capitale, Nouakchott

La localisation du projet a été identifié par le Ministère de l'Economie et des Finances au centre ville de Nouakchott, au cœur d'un quartier en plein mutation (construction d'un nouveau marché Capitale, nouveaux immeubles R+10-R+15, sièges de sociétés nationales, etc.), à proximité du quartier Fanfare, sur un terrain de près de 4,000 m².





Contexte

Le centre ville de Nouakchott est en pleine mutation et un quartier d'affaires est en développement, avec la construction de nouveaux sièges de sociétés nationales.

Un nouveau Marché de la Capitale est également en construction et sera réceptionné d'ici la fin de l'année 2017, avec 1400 commerces.

Le centre ville est déjà caractérisé par un trafic important, des stationnements inorganisés et des embouteillages récurrents.

Description

Le projet de parc de stationnement envisage de répondre en partie aux problèmes de stationnement et d'embouteillage du quartier de la Capitale à Nouakchott.

Un emplacement a été identifié par les autorités publiques.

Le projet n'a faut pour l'instant l'objet d'aucune étude, une étude de préfaisabilité est à prévoir (voir p.3 - Prochaines étapes)

Stade d'avancement

Février 2017:
expression du besoin
et identification de
l'emplacement par les
autorités publiques
pour un projet de parc
de stationnement de
véhicules

Mars 2017: analyse du projet dans le cadre de mise à jour du portefeuille PPP

Informations disponibles

Aucune information sur le projet n'est disponible.

Résultats attendus

Les résultats attendus du projet seraient :

- Offrir aux habitants et au nouveau quartier un service de stationnement efficace et sécurisé
- Décongestionner les chaussées de l'hyper-centre de Nouakchott
- Initier un modèle duplicable pour à Nouakchott dans les quartiers à circulation très dense

Actions complémentaires à la réalisation du projet

- Insérer les projets de parcs de stationnement dans la **stratégie de développement urbain** de Nouakchott (foncier, emplacement, quartiers prioritaires) à court et moyen terme.
- Identifier **l'autorité contractante** compétente juridiquement et compétente par ses moyens et ressources pour développer et suivre ce projet
- S'assurer de l'application d'un cadre juridique / réglementaire adéquat et dissuasif pour les stationnements irréguliers avec une autorité chargée de l'application de ce cadre réglementaire.



Feuille de route du projet

- 1. Inscrire le projet au Programme d'Investissements Prioritaires (**PIP**)
- 2. Réaliser une étude de faisabilité, comprenant notamment:
 - étude du développement de la zone
 - étude de trafic
 - analyse des sites potentiels et validation du site
 - étude de marché
 - étude des solutions techniques de parking et de leurs coûts et analyse des indicateurs financiers associés
 - étude des options PPP et recommandations portant sur la structuration du projet
 - validation de l'option optimale

Et sous réserve des conclusions de l'étude :

- 3. **Décision** du Gouvernement mauritanien d'engager le projet en PPP
- Réaliser un audit juridique: disponibilité et valeur du foncier, compétence et coordination avec la Communauté Urbaine de Nouakchott (CUN) et les autorités de police pour l'application.
- Mettre en œuvre les actions complémentaires: insertion dans la stratégie de développement urbain, cadre juridique/ réglementaire
- 6. Recruter un **conseiller en transaction** (techniques, financiers et juridiques) pour préparer, développer et mettre en œuvre le projet jusqu'à la signature du contrat
- Préparation et publication du dossier d'appel d'offres du projet en PPP

1. Inscription au

2. Etude de faisabilité

2. Décision gouvernementale

3. Audit juridique

4. Actions complémentaires

5. Recrutement du Conseil

6. Appel d'offres

Point focal de l'Autorité contractante

E T W Cellule PPP

Ε

T W

